



✉ : [cgt.021@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@cp.finances.gouv.fr)  
site Internet : [www.tresor.cgt.fr/21](http://www.tresor.cgt.fr/21)

# Le Bulletin

## INFOS COTE D'OR

Octobre 2007

Numéro 105

### Dans ce numéro

- 1 Combien ça coûte ?
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Liste d'aptitude de C en B.
- 4 Tableau d'avancement au grade de contrôleur principal.

### Combien ça coûte ?

Alors que certains chefs de poste du département hésitent à allumer le chauffage dès les premiers froids revenus par peur de se faire taper sur les doigts ;

Qu'au moins un poste comptable, situé de plus au cœur de la partie la plus touristique de notre département est dans un état de délabrement qui dépasse l'entendement, la plus élémentaire des sécurités n'étant pas respectée ;

Que dans un autre, les rats et autres chauve-souris envahissent le porche et la cour ;

Alors que **partout** les agents sont sensibilisés à la réduction des gaspillages de fourniture ;

Que l'Etat est dit « en faillite » ;

Alors que l'on fusionne deux Directions pour cause de « doublons », avec un objectif uniquement **BUD-GE-TAIRE** ;

Voilà que l'on nous organise une inauguration du Mathis en grandes pompes avec le petit doigt sur la couture du pantalon, 250 ou 300 invités, un cocktail au palais des Sports pour cause de palais des Congrès trop petit (le Zénith ne devait pas être libre ! !).

Tout cela pour un bâtiment de location, construit à la hâte avec des finitions de troisième choix, une construction arrêtée trois mois pour cause de pollution du sous-sol, un bâtiment prévu pour un bail de 15 ans qui pourra être interrompu au bout de 6, qui laisse la TG à moitié vide et désorganisée.

Le loyer ? ? Top secret ! ! (1400 euros.....par jour ! ! Une information non vérifiée bien sûr ....).

Plus que le mois de salaire d'un Agent de Recouvrement, oui, mais pour une journée ! !

De là à penser que l'on a trouvé à quoi servent les suppressions d'emplois, il y a un pas que nous ne franchirons pas, bien entendu. Et ce n'est pas l'article du journal local qui nous informera, lui qui pratique opportunément, tout en se gavant de petits fours et insultant les fonctionnaires (1), l'amalgame entre la fusion avec la DGI et ce qui n'est depuis le début qu'une simple opération immobilière sans aucun souci du service public.

(1) voir article du Bien Public du 20/10/2007. Une pétition des personnels du Mathis sur ce sujet a d'ailleurs été transmise à Madame Escard.

### CONTACTS

#### Vos élus CGT en CAP :

**Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) :** PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), DOYONNARD Sylvie (TG Suppléance), BLANCHE Michèle (T. Chenôve).

**Contrôleurs :** MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).  
**Inspecteurs :** GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

#### Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. CHU).

**Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) :** BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-28-29-67) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-51-68).

**Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) :** SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

## Liste d'aptitude 2007 de C en B (contrôleur de 2ème classe)

La CAPC du 10/10/07 vient d'établir la liste d'aptitude à contrôleur de 2ème classe.

837 possibilités de promotion étaient offertes, réparties comme suit :

- 327 au titre des possibilités statutaires
- 490 au titre du plan de qualification ministériel
- 20 à titre complémentaire afin de pallier d'éventuels refus de nomination.

Au niveau national, 15091 agents avaient vocation, 4738 étaient non candidats. Parmi les candidats, 7821 ont été non proposés, 1451 ont été proposés non classés et 820 ont été proposés et classés.

Le nombre de possibilités d'inscription dans les départements est calculé en faisant le rapport du nombre de possibilités au niveau national soit 837 ( 30 sont réservés pour les détachés, pour ordre et le réseau hors métropole) par le nombre d'ayants vocation d'agents en activité dans le réseau au niveau national soit 15091, le chiffre ainsi obtenu étant multiplié par le nombre d'ayants vocations du département.

Les nominations s'effectueront au 16 décembre 2007.

Les affectations se feront dans le département d'origine. Ceux inscrits sur la liste complémentaire seront nommés au fur et à mesure des refus. Si leur nomination ne pouvait intervenir en 2007 du fait du faible nombre de refus, ils seraient proposés classés n°1 dans leur département au titre de la liste d'aptitude 2008.

Personnes concernées en Côte d'Or :

- PERRON FRANCOISE
- MENETRIER CATHERINE
- ZAGHINI MIGNARD GISELE
- CHERVAUX RAVERAT EVELYNE
- MYKULAK SZURLEJ SYLVIE
- PORCHEROT FRELET ANNIE
- GUILLEMIN ISABELLE
- BARBASON MILLET JOCELYNE
- DUPRE ETIEVANT MARIE-CLAUDE
- MONIN CHANTAL

## Tableau d'avancement 2007 au grade de contrôleur principal

Le Ministère a autorisé 564 promotions au grade de contrôleur principal du Trésor Public pour l'année 2007. 5664 contrôleurs de 1ère classe ont vocation à être inscrits :

- 1226 au 8ème échelon
- 1620 au 7ème échelon
- 1718 au 6ème échelon
- 944 au 5ème échelon
- 156 au 4ème échelon

Cette année la répartition du contingent de 1129 promotions s'opère de la manière suivante :

- 565 par concours professionnel
- 564 par tableau d'avancement (+ 10 au titre de la liste complémentaire)

Le cadrage général et l'harmonisation des critères sont précisés dans la note de service n° 07-010-V32 du 12 février 2007.

Condition d'inscription :

Contrôleur du trésor public de 1ère classe de 4ème échelon au 31 décembre 2006

Critère général :

Noté 19 en 2004 et au moins la note de référence en 2005 et 2006 (sous réserve de l'examen des situations d'agents notés -0,01).

Critères de sélection :

Les agents proposés et classés en 2006 mais non inscrits sur les tableaux d'avancement 2006 bénéficient d'une priorité d'inscription en 2007.

Pour les autres candidats, la sélection se fait de la manière suivante :

- les agents aux échelons les plus anciens sont classés en premier
- dans un même échelon, prise en compte de l'évolution de note par ordre décroissant (total des évolutions de note 2005 et 2006)
- à égalité d'évolution de note dans un même échelon départage sur l'ancienneté dans l'échelon.

Dérogations possibles :

Une possibilité est offerte au cadrage général, à titre exceptionnel, pour permettre l'inscription d'un agent particulièrement méritant ou d'un agent proche de la retraite, à condition de justifier cette dérogation dans le procès verbal de CAP locale.

A l'inverse, une absence de motivation expresse peut constituer un blocage à l'inscription de l'agent sur le tableau d'avancement par la CAP centrale.

La CGT dénonce cette pratique de dérogations subjectives qui engendrent une réelle inégalité de traitement. Pour les agents proche de la retraite, aucun critère précis n'est fixé et nous n'avons aucune garantie que cette mesure soit appliquée à tous ceux qui se trouvent dans cette situation.

Les non inscrits 2007, prioritaires en 2008 :

Les agents proposés classés par les CAPL et non inscrits au TA 2007 conserveront une priorité d'inscription sur le tableau d'avancement 2008, sauf en cas de dégradation constatée dans la manière de servir.

Les nominations s'effectueront au 31/12/07.

Conditions de promotion :

Contrôleurs 1ère classe	Contrôleurs Principaux	Gains	Ancienneté
8ème échelon	6ème échelon	+ 1 point	Maintenue
7ème échelon	5ème échelon	+ 2 points	Maintenue
6ème échelon	4ème échelon	+ 2 points	Maintenue
5ème échelon	3ème échelon	+ 1 point	Maintenue
4ème échelon	3ème échelon	+ 16 points	Sans ancienneté

Personnes concernées en Côte d'Or :

- ALBERTO MURGEY SYLVIANE
- CHATEAU PATRICE
- TOCK ROULLET LYDIE
- DEBAUVE PAULETTE
- CHARLUT LIGERON ANNICK